Observatoire climat

Généré le 16 octobre 2025 à 19:44 depuis le site www.observatoireclimat-hautsdefrance.org Page /

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)

Identification

• Nom de l'organisation :

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)

• Adresse:

44, rue de Tournai CS 40259 F 59019 LILLE CEDEX

• Téléphone :

03 20 13 48 48

• Email:

dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr

- Site Web: http://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/
- Présentation :

Les Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) sont des services déconcentrés du Ministère de la Transition écologique et solidaire et du Ministère de la Cohésion des territoires.

Sous l'autorité du préfet de région, la DREAL pilote les politiques de développement durable ainsi que celles du logement et de la ville.

Ses objectifs : une cohérence et une légitimité renforcées pour une action en faveur du développement durable, un pilotage unique des politiques du ministère en région, une place réaffirmée de la politique du logement et de la rénovation urbaine.

La DREAL Hauts-de-France rassemble plus de 750 personnes, dont la diversité des origines, des savoirs et des cultures est un atout pour construire des approches plus transversales.

Parmi les objectifs de la DREAL :

- lutter contre le changement climatique, par la réduction d'énergie et le développement des énergies renouvelables
- assurer la préservation et le maintien de la biodiversité
- réduire et gérer les risques naturels, miniers et technologiques
- réduire les pollutions de toute nature
- développer l'offre de logements, la lutte contre l'habitat indigne et la rénovation urbaine

- mettre en œuvre une politique de transports durables, en développant la multimodalité dans les infrastructures et la sécurité dans les transports
- informer les citoyens sur l'environnement
- veiller à l'intégration des principes et objectifs de développement durable dans la mise en œuvre des actions conduites par l'État
- promouvoir la participation des citoyens dans l'élaboration des projets ayant une incidence sur l'environnement ou l'aménagement du territoire
- accompagner la mutation de l'économie vers une économie verte
- coordonner les polices de l'environnement

La DREAL possède un catalogue d'informations mis à disposition de ses partenaires ainsi qu'au grand public sous la forme de nombreux médias (banques de données, publications, données brutes) relevant de tous les domaines de l'environnement.

Contribution

• Participation aux instances :

AG du CERDD, Comité des partenaires, Cellule d'Animation

• Interlocuteurs:

Laurent TAPADINHAS (directeur), Catherine BARDY (directrice adjointe), Pierre BRANGER (chef du service ECLAT), Bruno SARDINHA (chef du pôle air climat énergie), Pascal FASQUEL (adjoint au chef de pôle), Noémie FRADET (chargée de mission énergie climat), Chantal ADJRIOU (cheffe du service IDDEE), Patrice SAUVAGE (responsable des systèmes d'observation)

• Contributeur aux indicateurs de l'Observatoire :

<u>Caractéristiques physiques du territoire</u>, <u>Emissions de GES</u>, <u>Evolution du trait de côte</u>, <u>Politiques publiques d'adaptation</u>, <u>Production d'énergie renouvelable</u>, <u>Risques météo-sensibles</u>, <u>Recul du rythme annuel d'urbanisation</u>, <u>Solaire photovoltaïque</u>: <u>puissance électrique du parc</u>